



Un restaurant à l'intérieur d'une zone commerciale ...

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 4 février 2008

Un restaurant à l'intérieur d'une zone commerciale peut-il réaliser une zone close aux normes pour les fumeurs ?
Peut-il installer une machine à café dans cette zone ? Merci Oldede

Réponse :

La zone commerciale comme le restaurant ont la possibilité de créer un fumoir aux normes, en n'oubliant pas que l'air doit être extrait à l'extérieur mais pas dans la zone commerciale.

La [circulaire du 29 nov. 2006](#) (J.O. du 5 déc. 2006) précise : **Ces emplacements seront affectés à la seule consommation de tabac** et aucune prestation de service réalisée par un salarié, qu'il appartienne ou non à l'établissement, ne pourra y être délivrée. De même, aucune tâche d'entretien et de maintenance ne pourra y être exécutée sans que l'air ait été renouvelé, en l'absence de tout occupant, pendant au moins une heure.